



Les Alluets le Roi, le 18 avril 2013

Chers parents,

Ces dernières semaines

- L'APE a demandé aux parents un avis consultatif sur le passage aux nouveaux rythmes scolaires entre 2013 et 2014 afin de les transmettre lors du conseil d'école fin février.
- Suite au vote du conseil municipal pour 2013, le bureau de l'APE a, après réflexion, accepté la proposition de la mairie de représenter les parents en participant aux réunions organisées par la mairie et l'école concernant la mise en place de cette réforme.
- Cette réforme ayant été votée, il nous a semblé plus constructif d'y apporter vos idées. Afin d'éviter les rumeurs et les inquiétudes injustifiées, nous avons accepté, à la demande de l'école et de la mairie, de ne pas communiquer immédiatement sur ce qui a été échangé tant que rien de concret ne se dégageait. Nous attendons donc l'avancée des travaux pour tenir les parents au courant.
- Pour représenter efficacement les parents auprès de la mairie et l'école, nous vous avons consultés et nous avons listé et transmis les différentes idées d'activités et inquiétudes.
- Nous avons également recensé les parents ayant besoin d'une cantine et d'un mode de garde le mercredi après-midi afin d'essayer de les aider. Nous avons insisté sur ce sujet auprès des représentants de la mairie avec qui un rendez-vous est prévu afin d'y réfléchir.

Cependant, malgré nos actions et notre investissement :

- Des parents nous ont reproché de ne pas les consulter, de ne pas communiquer suffisamment.
- Des parents nous ont également reproché l'adoption des nouveaux rythmes scolaires dès 2013, faisant un amalgame injustifié entre le conseil municipal, l'école et l'APE
- Pour finir, des parents ont fait courir des rumeurs selon lesquelles nous étions incompetentes et que nous n'osions pas nous affirmer face à la mairie en raison de l'investissement d'une partie des membres du bureau dans une autre association du village, le Lascar ...

Nous avons été élues afin de vous représenter dans les différentes actions menées, qu'elles soient événementielles (marché de Noël, kermesse ...) ou scolaires (discussion avec l'inspectrice d'académie, rythmes scolaires). Nous avons donné de notre temps et de notre énergie dans un seul objectif : le bien-être des enfants.

Face aux critiques concernant les actions entreprises et la mise en doute de nos compétences, nous nous demandons si nous sommes encore légitimes comme représentants des parents.

De ce fait, nous avons décidé de convoquer une **AG extraordinaire le mercredi 15 mai 2013 à 20h45** afin de demander aux parents adhérents de l'APE un vote de confiance.

Faites-nous savoir que vous soutenez l'action de l'APE et que vous considérez que nous sommes toujours aptes à vous représenter en venant à l'AG extraordinaire pour voter ou en remettant un pouvoir au nom d'un des membres du bureau indiqué en fin de lettre. **Il est essentiel de vous exprimer, toute abstention est comptabilisée comme un vote ne soutenant pas le bureau actuel de l'APE.**

Si vous considérez qu'il vous faut d'autres représentants, nous vous invitons néanmoins à venir également à la réunion et à exprimer votre avis.

En fonction des résultats du vote, le bureau actuel pourra démissionner et un nouveau bureau, auquel tout adhérent pourra demander à participer afin de vous représenter, sera constitué.

Nous espérons que, par votre vote, vous nous exprimerez votre soutien.

Stéphanie Muneaux, présidente

Sandrine Vuillemin, vice-présidente

Céline Laplassotte, trésorière

Valérie Bénévent, secrétaire

France Costes, secrétaire-adjointe

Post Scriptum : cette lettre est adressée à tous les parents. Seuls les adhérents de l'APE peuvent voter, mais nous représentons tous les parents en conseil d'école, nous incitons donc également les parents non adhérents à l'APE à donner leur avis par mail à apedesalluets@gmail.com ou en mettant un mot dans la boîte aux lettres à l'entrée de l'école.